

Année scolaire 2025/2026

Choix de la contribution facturée

CONTRIBUTIONS annuelles

Niveau	Contribution de base	Contribution solidaire (minimale)
Collège	760 €	790 €
Lycée	900 €	930 €

RÉDUCTIONS DES CONTRIBUTIONS SELON LES FRATRIES

Rang	Collège	Lycée
2e enfant	14 %	14 %
3e enfant	23 %	23 %
4e enfant	29 %	—
5e enfant	34 %	—

CONTRIBUTION ANNUELLE SECTION INTERNATIONALE - en sus de la contribution des familles

Niveau	Montant
6e	1080 €
5e à 3e	1090 €
Lycée	1100 €

Monsieur et/ou Madame

Demeurant :

Représentants légaux de l'enfant :en classe de :

Certifie opter pour :

☐ Contribution de base (760 € pour le collège ou 900 € pour le lycée)

☐ Contribution solidaire (790 € pour le collège ou 930 € pour le lycée)

Je souhaite verser un complément à la contribution solidaire :

☐ Oui (Si oui, indiquer le montant du versement complémentaire)

☐ Non

Les représentants légaux¹

(Signature précédée de la mention Lu et approuvé)

¹ Ce document doit être signé par les deux parents, a fortiori en cas de séparation ou de divorce